

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Glossaire des termes relatifs à l'égalité des genres et à l'inclusion (EGI)

L'objectif de ce glossaire est de présenter des définitions concises des concepts de base qui sont au cœur des efforts du CRDI pour faire progresser l'égalité des genres et l'inclusion (EGI) par l'intermédiaire de la recherche. Ces définitions seront mises à jour périodiquement, et de nouvelles seront ajoutées, afin de refléter l'évolution du sens et de l'interprétation de ces termes en général, ainsi que la compréhension qu'en a le CRDI en particulier.

Les définitions présentées dans ce glossaire sont fondées sur diverses sources canadiennes et internationales. Elles ont fait l'objet de discussions approfondies avec un groupe interdisciplinaire du CRDI et avec des personnes expertes externes du monde entier, provenant en particulier des pays du Sud¹. Le processus visant à mobiliser des scientifiques, des spécialistes, des activistes et des décisionnaires du monde entier et à apprendre de ces personnes est intentionnel et conforme à l'engagement du CRDI à décoloniser les savoirs et l'aide internationale.

Le glossaire ne se veut pas exhaustif. Au contraire, son objectif est de fournir un lexique commun pour les efforts soutenus par le CRDI. La liste de termes peut être adaptée à des fonctions, à des zones géographiques et à des questions thématiques spécifiques.

Reconnaissant que le langage, en particulier pour les questions relatives à l'égalité des genres et à l'inclusion, est spécifique au contexte, complexe, en constante évolution et souvent contesté, nous avons conscience que les choix faits dans ce document peuvent susciter des interrogations et des discussions. Nous restons à l'écoute de ces discussions et débats et les accueillons favorablement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur ce glossaire à l'adresse < GEI-EGI@idrc.ca >; ils contribueront à façonner et à éclairer les révisions futures.

¹ [\[1\]](#) Les termes « Sud mondial » et « Sud » font référence aux zones géographiques dans lesquelles nous travaillons et aux bénéficiaires de subventions de ces divers espaces avec lesquels nous travaillons. Tout en reconnaissant qu'il existe une gamme de termes qui pourraient être utilisés, un groupe directeur des pays du Sud sur l'application des connaissances, comprenant des scientifiques et des spécialistes, nous a conseillés sur la préférence de cette terminologie. L'utilisation du langage et des termes évolue rapidement dans le contexte des appels à la décolonisation du développement international. Le CRDI surveille ces discussions et réexaminera le langage que nous utilisons à mesure que nous progressons.

[A](#) | [B](#) | [C](#) | [D](#) | [E](#) | [F](#) | [G](#) | [H](#) | [I](#) | [J](#) | [K](#) | [L](#) | [M](#) | [N](#) | [O](#) | [P](#) | [Q](#) | [R](#) | [S](#) | [T](#) | [U](#) | [V](#) | [F](#) | [X](#) | [O](#) | [Z](#)

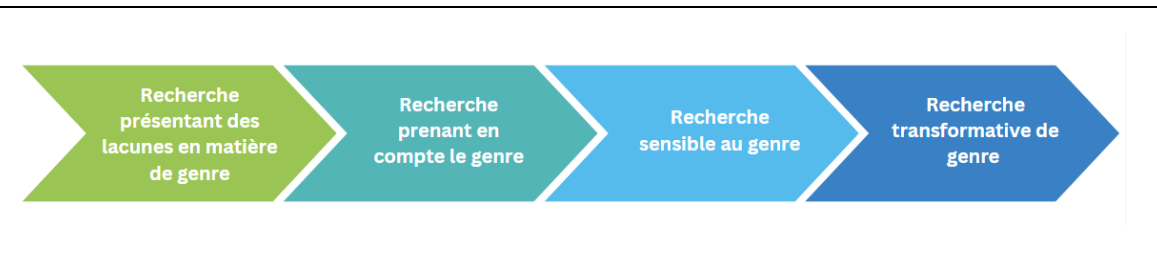
Glossaire

- **Affaiblissement du genre** : L'incapacité de faire progresser les résultats en matière d'égalité des genres et d'inclusion pendant la durée d'un projet ou d'un programme, c'est-à-dire que les considérations liées au genre figurent davantage dans la justification et la conception du projet que dans sa mise en œuvre et ses résultats.
- **Agentivité (capacité d'agir)** : L'agentivité (ou capacité d'agir) est un élément clé des processus d'autonomisation. Il s'agit de la capacité d'un individu (ou d'un groupe) à faire des choix éclairés et à transformer ces choix en résultats souhaités. L'agentivité peut prendre des formes individuelles, instrumentales, institutionnelles et collectives.
- **Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+)** : Le processus analytique utilisé par le gouvernement du Canada pour évaluer la façon dont les divers groupes de femmes et d'hommes, de filles et de garçons, et de personnes issues de la diversité de genre peuvent faire l'expérience de politiques, de programmes et d'initiatives qui sont fondés non seulement sur leur genre et leur sexe, mais sur l'interaction d'autres facteurs identitaires, tels que l'âge, la classe sociale, la race, la caste, l'origine ethnique, le statut de citoyen, le statut migratoire, la religion et le handicap.
- **Analyse de genre** : La variété des méthodes utilisées tout au long d'une activité (p. ex., communication, projet de recherche, processus d'embauche) pour comprendre les relations entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et les personnes issues de la diversité de genre, leur accès aux ressources, leurs activités et leurs contraintes, compte tenu de leurs expériences vécues, de leurs priorités, de leurs besoins et de leurs problèmes divers. Bien que les cadres et les outils spécifiques diffèrent d'une activité à l'autre, l'objectif de l'analyse comparative entre les sexes est de déterminer et de comprendre comment les groupes peuvent participer à la recherche fondée sur leur genre, en bénéficier ou en subir les effets négatifs.
- **Autonomisation** : Un processus par lequel une ou plusieurs personnes prennent le contrôle de leur vie, établissent leurs propres programmes, acquièrent des compétences, renforcent la confiance en soi, résolvent des problèmes et, en fin de compte, développent la capacité d'agir et l'autonomie. L'autonomisation ne se produit pas dans le vide; les individus, les familles, les communautés et les institutions peuvent entraver ou soutenir un environnement propice à

l'autonomisation personnelle et collective.

- **Bispirituel.le** : Terme utilisé pour décrire de façon générale les concepts traditionnels de nombreuses cultures autochtones des Amériques. Il s'agit d'une identité culturellement spécifique utilisée par certains peuples autochtones pour désigner une personne dont l'identité de genre, l'identité spirituelle ou l'orientation sexuelle comprend à la fois des esprits masculins et féminins.
- **Budgétisation sensible au genre** : Adopter une approche fondée sur l'analyse de genre afin d'assurer la distribution cohérente et équitable des ressources et des avantages aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons, et aux personnes issues de la diversité de genre, y compris des investissements spécifiques pour corriger les inégalités. L'approche doit commencer au stade de la conception, mais devrait également être appliquée tout au long de la vie de tout projet lorsque les budgets sont examinés et ajustés.
- **Cisgenre** : Une personne qui s'identifie au sexe qui lui a été assigné à la naissance.
- **Continuum de l'intégration du genre** : Un éventail d'approches sur la façon dont les considérations de genre sont intégrées dans les activités. Cela peut varier en fonction de la nature des activités, des contextes et des types d'interventions et de conception.

Figure 1. Continuum de l'intégration du genre



- **Discrimination** : Toute distinction, exclusion ou restriction faite à l'égard d'un individu ou d'un groupe sur la base du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'âge, de la classe, de la race, de la caste, de l'appartenance ethnique, du statut de citoyenneté, du statut migratoire, de la religion ou du handicap dans le but ou ayant l'effet de le priver de ses libertés et droits fondamentaux, qu'ils soient civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels.
- **Diversité** : Les conditions, les expressions, les expériences et l'inclusion des groupes identifiés selon le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la classe, la race, la caste, l'origine ethnique, le statut de citoyenneté, le statut migratoire, la religion

et le handicap (et d'autres facteurs d'identité).

- **Données ventilées par genre :** Données ventilées par genre aux fins de collecte, d'analyse et d'établissement de rapports (p. ex., les femmes, les hommes et les personnes issues de la diversité de genre). Les données peuvent souvent être ventilées davantage en sous-catégories, telles que l'orientation sexuelle, l'âge, la classe sociale, la race, la caste, l'origine ethnique, le statut de citoyen, le statut migratoire, la religion et le handicap, entre autres facteurs d'identité. Ces données peuvent aider à élargir les paramètres d'analyse.
- **Égalité des genres :** L'égalité d'accès aux droits, aux ressources et aux occasions pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et les personnes issues de la diversité de genre. L'égalité fait référence à l'état d'être égal. Cependant, l'égalité des chances en soi ne garantit pas l'égalité des résultats.
- **Équité entre les genres :** Équité, impartialité et justice dans la répartition des avantages et des responsabilités entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et les personnes issues de la diversité de genre. L'équité entre les genres reconnaît explicitement et encourage activement les mesures visant à remédier aux désavantages historiques et sociaux de tous les groupes. L'équité entre les genres est nécessaire pour atteindre l'égalité des genres.
- **Genre :** Les rôles, les comportements, les activités et les attributs socialement et culturellement construits attribués aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons, et aux personnes dont l'identité de genre ne correspond pas parfaitement à ces catégories (c.-à-d. les personnes issues de la diversité de genre). Les sociétés et les cultures peuvent structurer les catégories de genre et les relations de pouvoir de manière à créer des stéréotypes et à limiter les attentes quant à l'éventail des expériences vécues, des identités possibles et des capacités d'une personne.
- **Identité de genre :** Une expérience personnelle et profondément ressentie d'être un homme ou une femme, les deux, ni l'un ni l'autre, ou tout autre dans l'éventail des genres. L'identité de genre d'une personne peut correspondre ou non au sexe qui lui a été attribué à la naissance et existe indépendamment des caractéristiques sexuelles physiques ou biologiques.
- **Inclusion :** Un processus ou une approche où la diversité est mise à profit et différentes formes d'exclusion sont abordées afin de créer des individus, des groupes, des organisations ou des sociétés justes, sains et performants. Un environnement inclusif garantit un accès équitable aux ressources et aux possibilités et permet aux individus et aux groupes de se sentir en sécurité,

respectés, engagés, motivés et valorisés pour ce qu'ils sont, en plus de leur participation et de leurs contributions aux objectifs individuels, organisationnels et sociétaux.

- **Intersectionnalité** : Une approche ou un cadre théorique pour comprendre les expériences (de privilège ou d'oppression) vécues par les individus mettant en évidence que les catégories sociales et les facteurs identitaires (comme le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la classe, la race, la caste, l'origine ethnique, le statut de citoyenneté, le statut migratoire, la religion et le handicap) sont mutuellement constitués et se chevauchent de manière dynamique plutôt que de fonctionner indépendamment les uns des autres (p. ex., le genre est séparé de la race) ou de manière additive (p. ex., le genre avec la race équivaut à un plus grand désavantage).
- **LGBTIQ2+** : Acronyme utilisé pour désigner les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, intersexuées, queer, bispirituelles et plus. Différentes communautés utilisent des acronymes différents parce que les communautés LGBTIQ2+ sont diverses et parce que la langue et la terminologie évoluent constamment. Il convient de noter que ces acronymes comprennent des identités liées au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle.
- **Non binaire** : Terme générique pour refléter une variété d'identités de genre qui ne correspondent pas à une compréhension binaire du genre, comme l'homme ou la femme. Les personnes s'identifiant comme appartenant au genre queer, ayant un genre fluide, ne s'identifiant à aucun genre (sans genre), s'identifiant à deux genres (bigenre) ou s'identifiant comme étant situées au-delà d'un spectre binaire de genre (pangenre) peuvent entrer dans cette catégorie.
- **Normes de genre** : Sous-ensemble de normes sociales qui se rapportent spécifiquement aux différences de genre. Il s'agit de croyances informelles, profondément ancrées et largement répandues au sujet des rôles de genre, des relations de pouvoir, des normes ou des attentes qui régissent les comportements, les pratiques, les lois, les politiques et les institutions humaines dans un contexte social particulier et à un moment donné. Elles peuvent être visibles ou invisibles et sont rarement remises en question.
- **Obstacle structurel** : Obstacles construits socialement et historiquement qui affectent négativement et de manière disproportionnée un groupe et qui perpétuent ou maintiennent de fortes disparités dans les résultats. Les obstacles structurels peuvent être des politiques, des pratiques et d'autres normes qui favorisent un groupe avantagé tout en défavorisant systématiquement un groupe

marginalisé.

- **Orientation sexuelle :** Désigne le niveau et la direction de l'intérêt émotionnel, romantique et sexuel d'une personne envers les personnes de genres et de caractéristiques physiques variés. Les orientations sont généralement classées en fonction de l'attraction sexuelle ressentie, du nombre de genres pour lesquels l'attraction est ressentie et de l'attraction pour des personnes du même genre ou de genres différents.
- **Patriarcat :** Idéologie ou système de société ou de gouvernement dans lequel le père ou l'homme aîné est le chef de famille, l'ascendance se fait selon la lignée masculine, et les hommes et les garçons détiennent le pouvoir social, politique et économique. Le patriarcat est étayé par des normes et des structures biaisées et fondées sur le genre qui favorisent un certain idéal de masculinité, à l'exclusion d'autres façons d'être.
- **Personne faisant partie de la diversité de genre :** Une personne qui peut ne pas s'identifier au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Ce terme décrit l'éventail d'identités et d'expressions que les gens vivent selon un spectre de genres. D'autres termes qui sont similaires, et que les individus peuvent se sentir plus à l'aise d'utiliser, comprennent non conforme au genre, non binaire et genre queer.
- **Personne intersexuée :** Personne née avec l'une des nombreuses variations des caractéristiques sexuelles, y compris les chromosomes, les gonades, les hormones sexuelles ou les organes génitaux qui ne relèvent pas des classifications binaires typiques des corps « masculins » ou « féminins ».
- **Préjugé inconscient :** Une attitude implicite, un stéréotype, une motivation ou une supposition qui peut survenir inconsciemment à l'insu d'une personne, sans contrôle ni intention. Des exemples de préjugés inconscients comprennent les préjugés sexistes, les préjugés hétérosexuels, la masculinité hégémonique, les préjugés culturels, les préjugés raciaux ou ethniques, les préjugés liés à l'âge, les préjugés linguistiques et les préjugés institutionnels.
- **Privilège :** Possibilités, accès, avantages ou pouvoirs non mérités qui procurent un avantage injuste aux membres de groupes dominants de la société. Les gens ne sont pas toujours conscients des privilèges dont ils disposent. Les exemples incluent le privilège cisgenre, le privilège hétérosexuel, le privilège masculin, le privilège de caste, le privilège des personnes valides, le privilège des personnes blanches et le privilège des « personnes blanches de passage ».
- **Recherche féministe :** Une recherche qui s'efforce de comprendre et d'éliminer

les relations de pouvoir inégales qui existent au sein des structures ou des systèmes patriarcaux qui, historiquement, oppriment et discriminent les femmes. De plus en plus, la recherche féministe se concentre sur la nature intersectionnelle des inégalités et des identités. Elle vise également à reconnaître et à éliminer les déséquilibres de pouvoir tout au long du processus de recherche. La recherche féministe englobe divers volets et approches, reflétant la diversité des perspectives au sein du mouvement féministe plus large.

- **Recherche présentant des lacunes en matière de genre :** Recherche qui, dans sa conception et sa mise en œuvre, ne reconnaît pas les rôles et les responsabilités qui sont attribués ou imposés aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons, et aux personnes issues de la diversité de genre dans des contextes sociaux, culturels, économiques et politiques spécifiques. Elle ne reconnaît que de façon limitée l'éventail des expériences (privilèges et oppressions) associées au genre, aux catégories sociales et aux facteurs identitaires qui influent sur les possibilités et les résultats. La recherche présentant des lacunes en matière de genre a peu de chance de remettre en question le statu quo, risque d'aggraver les inégalités entre les genres et, par conséquent, ne contribuera pas à transformer les normes, les structures et les relations inégales entre les genres. *Le CRDI n'appuie pas la recherche présentant des lacunes en matière de genre.*
- **Recherche qui tient compte du genre :** Recherche qui tient compte du genre – y compris de la gamme d'expériences (privilèges et oppressions) associées au genre, aux catégories sociales et aux facteurs d'identité – dans la justification du projet de recherche et l'aborde dans la conception et la méthodologie du projet. Elle peut répondre à des besoins spécifiques en matière de genre, mais ne s'étend pas (encore) à l'analyse et à l'action visant à lutter contre les inégalités entre les genres, les différentes formes d'exclusion et les déséquilibres de pouvoir sous-jacents.
- **Recherche sensible au genre :** Recherche qui tient compte du genre – y compris de la gamme d'expériences (privilèges et oppressions) associées au genre, aux catégories sociales et aux facteurs d'identité – dans la justification, la conception et la méthodologie du projet de recherche. Elle est rigoureusement appliquée à l'analyse et éclaire les stratégies de mise en œuvre, de communication et d'influence. Il est peu probable que les projets sensibles au genre influencent des changements à long terme dans les relations de pouvoir et les normes structurelles, les rôles et les inégalités.

- **Recherche transformatrice de genre** : Une recherche qui examine, remet en question, analyse et construit une base de données probantes pour éclairer les changements à long terme dans les relations de pouvoir et les normes structurelles, les rôles et les inégalités qui définissent les expériences différenciées des femmes et des hommes, des filles et des garçons, et des personnes issues de la diversité de genre pour des systèmes plus équitables, justes et inclusifs. Cette approche renforce également l'action des groupes sur le plan de l'individu, du ménage et de la communauté.
- **Relations ou dynamiques de pouvoir entre les genres** : Ensemble de rôles, de comportements et d'attitudes que les sociétés définissent comme étant appropriés pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et les personnes issues de la diversité de genre. Ces rôles peuvent être la cause, la conséquence et le mécanisme des relations de pouvoir. Ces relations ou dynamiques de pouvoir sont vécues de la sphère intime du ménage aux plus hauts niveaux de prise de décision politique.
- **Rôles de genre** : Attentes socialement et culturellement établies qui dictent quels comportements, traits, activités, tâches et responsabilités sont acceptables, appropriés ou souhaitables pour les personnes en fonction de leur genre. Les rôles de genre découlent des normes de genre et des relations de pouvoir. Ils interagissent avec d'autres facteurs identitaires, notamment l'orientation sexuelle, l'âge, la classe sociale, la race, la caste, l'origine ethnique, le statut de citoyen, le statut migratoire, la religion et le handicap, et sont façonnés par les contextes géographique, social, économique et politique.
- **Sexe** : Caractéristiques biologiques et physiologiques d'une personne. Le sexe d'une personne est le plus souvent déterminé par une évaluation médicale à la naissance. On parle aussi de « sexe assigné à la naissance ».
- **Stratégies propres au genre** : Stratégies de recherche ou projets où la question centrale de recherche et les résultats attendus portent sur le genre.
- **Trans ou transgenre** : Adjectif désignant une personne dont l'identité ou l'expression de genre diffère de ce qui est généralement associé au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Le terme « trans » est souvent utilisé comme abréviation de transgenre.

Références

- AHA Institute for Diversity and Health Equity. (2021). Glossaire des termes relatifs à la transformation de l'équité en santé. <https://equity.aha.org/glossary>
- Comité canadien de coordination de la recherche. (2021). Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche. <https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/nfrf-fnfr/edi-fra.aspx>
- Égale Canada.(2023). Glossaire des termes 2ELGBTQI. <https://egale.ca/awareness/glossary-of-terms/>
- Affaires mondiales Canada. (2019). Approche féministe – Note d'orientation sur l'innovation et l'efficacité – Annexe 1 : Glossaire. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/fiap_ie-paif_ie.aspx?lang=fra
- Hankivsky O. (2012). Santé des femmes, santé des hommes et genre et santé : Répercussions de l'intersectionnalité. *Sciences sociales et médecine* 74 (11) : 1712–20. DOI : 10.1016/j.socscimed.2011.11.029
- Justice Canada. (2021). Politique sur l'analyse comparative entre les sexes Plus – Annexe B : Glossaire des termes clés liés à l'ACS+. <https://www.justice.gc.ca/fra/abt-apd/pgbap-pacsp.html#b>
- UNICEF. (2020). Note technique sur les définitions des normes sexospécifiques, la socialisation sexospécifique et le changement social et comportemental. <https://www.unicef.org/documents/technical-note-gender-norms>
- Femmes et Égalité des genres Canada. (2021). Introduction à l'ACS Plus – Glossaire. https://women-gender-equality.canada.ca/gbaplus-course-cours-acspplus/fra/global/glossary_glossaire.html